

On vous questionne ? Nos réponses !

Vous êtes des irresponsables : sans cette réforme le système va s'effondrer

Faux. Selon le président du COR, " le déficit du système de retraites est maîtrisé et dans 3 scénarios sur 4 il s'améliore même à moyen terme". Il y a une question de financement mais elle ne justifie pas une mesure aussi brutale.

Vous n'allez quand même pas nier qu'il y a un déficit et que les déficits c'est grave ?

Non. Après 2021 et 2022 où le système a dégagé des excédents, le COR prévoit un déficit de l'ordre de 3% (12 milliards sur 324 milliards de dépenses annuelles). Chaque année l'Etat verse une subvention d'équilibre. C'est cet argent que le gouvernement voudrait récupérer pour "dégager des marges de manœuvre budgétaire". Il peut être légitime de vouloir dépenser l'argent ailleurs mais dans ces cas là il n'y a aucune raison que tout l'effort repose uniquement sur les salariés.

Vous êtes des irresponsables : il suffit d'un peu de bon sens pour se rendre compte qu'il y a de plus en plus de retraités et de moins en moins d'actifs. On ne peut pas faire autrement que de travailler plus longtemps.

Faux. A la CFDT nous avons toujours pris nos responsabilités pour sauver le système quand il était en danger. Il va y avoir effectivement moins d'actifs et plus de retraités mais ce qui compte c'est l'équilibre entre recettes et dépenses. Or le niveau relatif des pensions est orienté à la baisse du fait des réformes passées qui commencent à produire leurs effets. Le COR ne prévoit pas d'effondrement du système (cf 1.)

Mouais je ne suis pas vraiment convaincu. Vous avez soutenu la réforme Touraine qui a allongé la durée de cotisation à 43 ans, vous avez perdu la mémoire ?

S'il y en a un qui a perdu la mémoire c'est Emmanuel Macron qui déclarait en 2019 qu'il serait bien "hypocrite" de reculer l'âge légal de départ avant d'avoir réglé le problème de l'emploi de + de 55 ans (<https://urlz.fr/kvjH>).

La CFDT a toujours combattu le report de l'âge légal qui est une mesure injuste car elle pèse davantage sur ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Je n'y comprends plus rien: âge légal, durée de cotisation...c'est quoi la différence ?

Âge légal : âge avant lequel il est interdit de prendre sa retraite (sauf exceptions). Il n'est pas interdit de prendre sa retraite, c'est juste que tu ne peux pas percevoir ta pension avant l'âge légal.

Durée de cotisation : nombre de trimestres qu'il faut avoir travaillé pour prendre sa retraite à taux plein. Si je ne les ai pas je suis pénalisé d'une décote (-1,25% par trimestre manquant)

Pour résumer quand j'ai atteint l'âge légal, j'ai le droit de partir en retraite et ma pension dépend de ma durée de cotisation. A 67 ans, la décote disparaît quelle que soit mon nombre de trimestres cotisés. Cependant, ma pension continue d'être calculée au prorata de mes trimestres cotisés dans tous les cas. (c'est bien expliqué ici : https://www.cfdt.fr/portail/actualites/reforme-des-retraites/faq-reforme-des-retraites-2023-les-reponses-a-vos-questions-srv2_1257744)

Oui, mais moi qui ai fait des études cette réforme Touraine elle me pénalise davantage

L'allongement de la durée de cotisation pèse sur tous les salariés de la même manière, elle est plus juste que le report de l'âge légal. Mais c'est vrai que quand on a fait des études et qu'on est rentré tard dans la vie active, cela reporte d'autant l'âge de départ au taux plein. Quand je te disais que la CFDT sait prendre ses responsabilités et assumer des décisions difficiles...

Puisque tu me dis que la CFDT ne nie pas le déficit, vous vous proposez quoi pour le combler ?

Déjà, nous proposons de prendre le temps d'en discuter calmement. Comme je te l'ai dit le COR nous dit qu'il n'y a pas d'urgence à réformer le système. Notre pays mérite mieux qu'un rectificatif de loi de finances voté à la hussarde en quelques jours pour une décision si lourde. La CFDT a fait bon nombre de propositions alternatives au gouvernement qui a refusé de les étudier.

Savais tu par exemple qu'en améliorant l'emploi des seniors de 15 % on comblerait le déficit ? Mais il y aussi d'autres facteurs qui font baisser les recettes comme par exemple... le gel du point d'indice.

On peut ajouter ici que réduire l'écart de rémunération entre hommes et femmes améliorerait aussi les rentrées de cotisation. Et je ne parle même pas du travail au noir.

Il n'y a pas de réponse simple à cette question. Décaler l'âge légal à 64 ans c'est aussi prendre le risque de reporter le déficit sur d'autres mécanismes de solidarité (assurance chômage, assurance maladie). Actuellement une personne sur deux faisant valoir ses droits à la retraite n'est déjà plus en activité (chômage, maladie, invalidité...)

Moi j'ai calculé qu'il me fallait déjà attendre 65 ans pour partir à taux plein. A quoi bon perdre une journée de salaire si ça ne changera rien à ma vie ?

Pour un truc qui s'appelle la solidarité intergénérationnelle, pour celles et ceux qui ont commencé à travailler avant 21 ans, qui se lèvent tous les jours à 4 ou 5 heures du mat pour que les toilettes de ton boulot soient propres...

Parce qu'avec l'âge légal à 62 ans, tu pouvais peut-être décider de partir avec une décote mais au moins tu avais une pension. Avec cette réforme, tu n'auras pas de pension du tout avant 64 ans.

De toutes façons, je ne sais pas pourquoi je discute avec toi. A la fin la CFDT vous allez signer.

Pour signer un accord il faudrait qu'il y ait une négociation. Or ce n'est pas le cas ici : le gouvernement a effectué un cycle de consultations (où les partenaires sociaux ont présenté leurs

propositions pour les retraites) mais c'est lui et lui seul qui a écrit le projet de loi présenté le 23 janvier. Il reviendra aux parlementaires de le voter ou non.

La mesure principale de ce projet de loi est le recul de l'âge légal à 64 ans. La CFDT s'y oppose et continuera de s'y opposer le temps qu'il faudra.

Les journées d'action ça ne sert à rien, moi je ne fais plus grève tant qu'on ne fait pas la grève générale reconductible pour tout bloquer. Il n'y a que ça qu'ils comprennent.

En attendant ce sont les militant.es et adhérent.es CFDT qui allument la mèche et perdent des journées de salaire. Et ta remarque est aussi stupide que dire que ça ne sert à rien de fermer le robinet pendant que tu te brosses les dents tant que les gros consommateurs n'auront pas pris des mesures de leur côté.

Oui, mais il y a des mesures intéressantes dans cette réforme. J'ai entendu des trucs sur la retraite minimum à 1200 euros ou la retraite progressive pour les fonctionnaires. Tu ne vas pas me dire que c'est nul ça ?

Certes non mais il faut lire les lignes en petits caractères: la retraite minimum à 1200€ c'est sous réserve d'une carrière complète. Et les autres privés involontairement d'emplois (licenciement économique par exemple, handicap...)...

C'est comme pour les "carrières longues", le gouvernement nous dit qu'ils continueront à pouvoir partir plus tôt, plus tôt que les autres certes mais plus tard qu'aujourd'hui ! Les quelques avancées ne compensent pas le recul énorme que représente le report de l'âge légal.

Comme dit notre camarade Jean Louis Malys, c'est comme le pâté d'alouette : un tout petit peu d'alouette et beaucoup de viande de cheval !

Pour moi la retraite c'est bien loin. Mais pour mes conditions de travail et mon salaire vous faites quoi ? ça c'est vraiment important.

Tout est dans tout.

On agit sur les conditions de travail (mais on n'est pas majoritaires à l'EN, je te rappelle. Au fait tu as voté aux élections professionnelles ?) en discutant, négociant (droit à la déconnexion, télétravail...) et on revendique sur les salaires (loi de programmation pluriannuelle par exemple, prime équipement numérique, PPCR, dégel du point d'indice - ah, c'est pas assez, tu en as fait don à une association du coup ? non, tu les as gardés).

De toutes façons c'est plié, les LR vont voter le texte ou alors un coup de 49.3...

Il n'y a que les combats qu'on ne mène pas qui sont perdus d'avance.

La majorité est fragile et les LR pas si soudés que ça sur cette question. Tu peux écrire à ton député et lui montrer que cette réforme est une mauvaise idée.

Moi ça m'inquiète pour la vie démocratique de notre pays qu'on puisse expédier un débat aussi important et qui engage tous les travailleurs en quelques jours. D'ailleurs, certains juristes pensent que le conseil constitutionnel pourrait ne pas être totalement d'accord avec les modalités choisies pour faire passer la loi (rectificatif de loi de finances) car cela ne relève pas de l'urgence. Mais c'est un autre débat (tu peux lire cette tribune très instructive : <https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/01/17/faire-passer-la-reforme-des-retraites-par-la-voie-d->

[un-projet-de-loi-de-finances-rectificatif-de-la-securite-sociale-est-plus-qu-un-detail-technique_6158130_3232.html](https://www.cfdt.fr/un-projet-de-loi-de-finances-rectificatif-de-la-securite-sociale-est-plus-qu-un-detail-technique-6158130-3232.html))

Vous avez appelé à voter Macron, tant pis pour vous maintenant.

Nous avons appelé à voter Macron au deuxième tour pour faire barrage au Rassemblement National et c'est une décision qui nous honore. Nous avons toujours dit que ce n'était en aucune manière un blanc seing donné au candidat Macron, la preuve aujourd'hui nous sommes dans la rue pour combattre son projet.

Poussons le raisonnement à l'extrême, car il faut toujours tirer les conséquences de ses choix : si nous avons suivi ceux de nos militants, et tant de personnes hors CFDT à gauche et à l'extrême-gauche qui refusaient de mettre un bulletin Macron dans l'urne par haine viscérale de Macron, et que, de ce fait, Marine Le Pen avait été élue, crois-tu que nous aurions eu la liberté d'organiser une manifestation intersyndicale d'un million de personnes pour nous opposer à l'un des projets funestes d'un gouvernement Bardella ? Et là, ok, on ne parlait plus de retraites : suppression du droit du sol, dissolution des syndicats non affiliés, référendum sur la peine de mort, flicage internet des oppositions, etc.

Comme je te l'ai déjà dit, à la CFDT on n'a pas pour habitude d'essayer d'échapper à nos responsabilités et la lutte contre l'extrême droite fait partie de notre ADN.

Par contre, c'est sûr qu'en disant que la population a validé son projet aux présidentielles le chef de l'Etat est en train d'ouvrir un boulevard à l'extrême droite.

En fragilisant le gouvernement, est-ce que vous ne faites pas le jeu du Rassemblement National ? J'ai très peur que Marine Le Pen gagne les prochaines élections.

Ce qui serait irresponsable serait d'abandonner les salariés qui sont majoritairement opposés à ce projet de réforme.

Laurent Berger répète depuis des mois que le pays "n'a pas besoin qu'on se foute sur la gueule", le gouvernement n'a pas voulu écouter c'est à lui d'assumer ses responsabilités. Nous demandons qu'il revienne à la raison et qu'on prenne le temps de discuter de tout ça calmement et pourquoi pas de trouver un consensus ?

On vit plus longtemps, c'est normal que l'on travaille plus longtemps.

L'espérance de vie varie beaucoup selon les catégories socioprofessionnelles. Par exemple, à 62 ans, un quart des 5% des hommes les plus pauvres en France sont déjà morts. Il faut attendre l'âge de 80 ans pour que cette proportion soit atteinte pour les 5% les plus riches (données INSEE 2018). Il faut aussi prendre en compte l'espérance de vie en bonne santé (sans limitation limitation irréversible d'activité dans la vie quotidienne ni incapacités). Cette EVBS est 64,4 pour les hommes et 65,9 pour les femmes en 2020 (données INSEE).